



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-BOIS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Val-des-Bois, que le Conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 5 août 2026, une modification au calendrier des séances du conseil.
Ainsi, la séance ordinaire prévue le 2 septembre 2026 est reportée au 7 septembre 2026 qui se tiendra à 14 h au terrain de balle à la suite du pique-nique communautaire

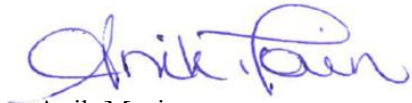
Le procès-verbal peut être consulté au bureau municipal sis au 595, route 309 à Val-des-Bois.

DONNÉ à Val-des-Bois, ce 6^e jour d'août 2026.

Anik Morin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-BOIS**

Je soussignée, secrétaire trésorière, domiciliée à Val-des-Bois, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis en affichant une copie à la mairie de Val-des-Bois, le 6^e jour d'août 2026, entre 9 h et 16 h 30.



Anik Morin

Directrice générale et greffière-trésorière